

PLEUDIHEN

Village

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 18 mars 2016

Vendredi 18 mars, le Conseil Municipal s'est réuni avec pour seul objet le projet du futur restaurant scolaire municipal. L'établissement sera construit sur les deux terrains proches de l'actuelle cantine qui ont été acquis en 2015. Le projet architectural a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal ; il comprend trois espaces distincts : une salle de restauration pour les enfants des classes maternelles des deux écoles pouvant accueillir 120 enfants qui seront servis à table par le personnel de la cantine, une salle avec self pour les enfants des classes primaires prévue avec plus de 120 places assises permettant ainsi à plus de 240 enfants d'y prendre leur repas ; enfin un espace dédié à la confection des repas et aux services annexes. La surface utile du bâtiment sera de 565m², et les abords seront aménagés afin de répondre aux besoins des PMR (personnes à mobilité réduite). Pour le financement de cette opération de plus de 1 146 000€ HT, le Conseil Municipal a décidé de solliciter des subventions auprès de l'état, la région par le biais du pays, du département et de la réserve parlementaire sénatoriale qui pourraient s'élever à près de 50% du coût HT du projet.
B. Pangault, 1^{er} adjoint

25/03/2016 n°1841

www.pleudihen.fr

CENTRE CULTUREL

✓ BIBLIOTHEQUE 02.96.88.20.55

Mardi	9h-12h	
Mercredi	9h-12h	14h-18h
Jedi		14h-18h
Vendredi	9h30-12h	
Samedi	9h30-12h30	

« LA TNT HD ARRIVE LE 5 AVRIL » - La TNT passe bientôt à la Haute Définition. Êtes-vous prêt ?

La norme de diffusion de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) évolue prochainement sur l'ensemble du territoire métropolitain. Elle permettra de diffuser des programmes en HD sur l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT, avec une meilleure qualité de son et d'image. Cette évolution va également permettre de libérer des fréquences pour le déploiement du très haut débit mobile (services 4G de la téléphonie mobile) dans les territoires. Les téléspectateurs concernés par ce changement sont ceux qui reçoivent la télévision par une antenne râteau. Ils doivent s'assurer dès maintenant que leur téléviseur est compatible HD.

• Comment vérifier que son téléviseur est prêt ?

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible HD. Si vous recevez la TNT par l'antenne râteau (individuelle ou collective), un test simple existe pour s'assurer que votre téléviseur est prêt pour le 5 avril : **Affichez la chaîne 7 ou 57 sur votre poste** et vérifiez que le logo «ARTE HD» s'affiche.

Le logo «ARTE HD» apparaît sur la chaîne 7 ou la chaîne 57. Votre télé est compatible avec la TNT HD. Rendez-vous le 5 avril 2016 pour régler votre téléviseur et profiter de la TNT HD. **Si ce n'est pas le cas, votre télé n'est pas compatible avec la TNT HD.** Il n'est toutefois pas nécessaire de changer de téléviseur : l'achat d'un adaptateur compatible TNT HD suffit (à partir de 25 euros dans le commerce). *N'oubliez pas de faire le test sur vos postes secondaires.*

➤ **Le 5 avril 2016, un réglage de votre téléviseur compatible HD sera nécessaire pour retrouver l'ensemble de vos chaînes avec une qualité HD**

• Vous avez une télé compatible TNT HD. Allumez votre télé. Utilisez ensuite la télécommande de votre télé.

• Vous avez une télé reliée à un adaptateur TNT HD. Allumez votre télé et votre adaptateur. Utilisez ensuite la télécommande de votre adaptateur.

1 • Appuyez sur la touche HOME ou MENU de votre télécommande.

2 • Sélectionnez **INSTALLATION/RÉGLAGE/RECHERCHE** ou **CONFIGURATION** selon votre équipement. Si le menu propose : « mise à jour » ou « installation », optez pour « installation ».

3 • Sélectionnez **CONFIGURATION AUTO** ou **RECHERCHE AUTOMATIQUE**. Si, au cours de l'une de ces étapes, un code vous est demandé et si vous n'avez pas modifié ce code, **référez-vous à la documentation de votre appareil**, ou essayez l'un des codes suivants : « 0000 » ou « 1234 » ou « 1111 » ou « 9999 ».

4 • Appuyez sur **OK**, patientez quelques minutes et C'EST FAIT !

➤ **Des aides sont disponibles pour accompagner le téléspectateur**

- **Une aide à l'équipement TNT HD de 25€** : pour les téléspectateurs dégrévés de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance) et recevant la télévision uniquement par l'antenne râteau. 1 seule aide par foyer peut être accordée sur justificatif d'achat.

- **Une assistance de proximité** : intervention gratuite à domicile opérée par des agents de La Poste. Ils raccorderont l'équipement TNT HD préalablement acquis par le téléspectateur. Elle est réservée aux foyers recevant exclusivement la télé par l'antenne râteau, et dont tous les membres ont plus de 70 ans ou ont un handicap supérieur à 80%. Pour prendre rendez-vous, appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

Pour plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr, ou **0970 818 818** (appel non surtaxé).

EXPOSITION photographique : « La Fête des Remparts » par M. Dominique VANNOOTE, jusqu'au 31 mars. Visible aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Entrée Libre.

Infos pratiques

Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (d'un fixe)

Médecin : 15

Pharmacie : 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact Pleudihen : 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le jeudi 7 avril, de 14h à 16h30 en mairie de Pleudihen ☎ 02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE : 06.08.54.09.22

MARCHE HEBDOMADAIRE

Tous les mardis entre 9h et 13h sur la place de la Mairie.

TRI SELECTIF (sacs jaunes) - Prochain ramassage dans les villages (tous les 15 jours – semaine paire) : **mardi 5 avril**. Dans le bourg : **tous les mardis**.

INSCRIPTIONS aux ECOLES

ECOLE COMMUNALE « ENTRE TERRE ET MER ». La directrice de l'école publique est disponible pour toute inscription et visite de l'école à tout moment de l'année. Contact : 02.96.83.21.29

ECOLE NOTRE-DAME – PORTES OUVERTES le vendredi 22 avril de 16h30 à 19h00. Nous vous accueillons sur les deux sites de l'école. Il est toutefois possible de rencontrer la directrice à un autre moment pour les inscriptions de la rentrée prochaine. Contact : 09.61.46.52.08 ou eco22.nd.pleudihen@enseignement-catholique.bzh

1918, notre commune rend hommage à "ses enfants" tombés au "Champ d'Honneur" et "Morts pour la France".

MICHEL François Joseph Ferdinand - Né le 9 juin 1872 à Lourmel, en Pleudihen, fils de Pierre, cultivateur, et de Françoise Brouard. Il réside à La Chienne en Pleudihen et exerce le métier de marin. Il venait d'embarquer sur le "Sussex", un vapeur français qui assurait le transport du courrier entre Folkstone et Boulogne, et est disparu en mer le 24 mars 1916 après le torpillage du "Sussex".

François MICHEL, "disparu en mer le 24 mars 1916, au cours d'une attaque de son bâtiment par l'ennemi, a été décoré à titre posthume, en 1923, de la Croix de guerre avec étoile de bronze et de la Médaille militaire.

Extrait du Bulletin Paroissial d'avril 1916: "Morts pour la Patrie", (A bord du "Sussex").

"Le dimanche 26 mars, la presse faisait connaître le torpillage du "Sussex", vapeur français faisant le courrier entre Folkstone et Boulogne. Nos ennemis montraient ainsi leur dessein de ne rien respecter, puisque pour la première fois ils s'attaquaient à un navire de cette espèce. Parmi les victimes de ce crime "boche", nous avons à déplorer la perte de François MICHEL de La Chienne, signalé comme disparu et embarqué à bord depuis quelques jours seulement. Bien qu'il ne fût plus astreint à la navigation, il avait voulu continuer quelques années encore son dur labeur. Lui aussi disparaît victime de cette cruelle guerre.

Le Bulletin Paroissial offre à ses deux jeunes enfants, à qui il laisse l'exemple d'une vie de travail toute entière consacrée à l'accomplissement du devoir, à son beau-frère Monsieur l'abbé Pépin, ses religieuses condoléances et l'assurance de ses prières."

Plusieurs soldats et marins Pleudihennais ont servi sur le front d'Orient lors de la bataille des "Dardanelles", au fond de la mer Egée, d'avril 1915 à janvier 1916. Dans de nombreuses lettres envoyées aux familles ceux-ci ont souvent insisté sur le rôle essentiel des hydravions dans cette région.

Il nous a donc semblé intéressant, au moment où l'on présente l'évacuation du "théâtre d'opérations" des Dardanelles (PV n° 1838 du vendredi 4 mars 2016), d'évoquer le destin exceptionnel du capitaine Antoine Césari, commandant de l'escadrille MF 98T aux Dardanelles, "As" méconnu des pilotes d'hydravions (ces aéronefs originaux qui "volent et flottent"). Ce Corse né en 1885 obtient son brevet de pilote militaire en 1912. Il est affecté à l'escadrille MF 16 de fin 1913 à début 1915. Vétéran de la bataille de la Marne, il devient alors commandant de l'escadrille MF 98T de la mi-mars 1915 au 1er mars 1916. Ultérieurement, en 1941, il rejoint les Forces aériennes françaises libres au Liban et s'occupe de l'administration territoriale du Levant (pays de la côte orientale de la Méditerranée). Le colonel Césari meurt en 1957.

Extrait du mensuel Armées d'aujourd'hui de février 2016: "Dardanelles, un destin venu du ciel".

"Britanniques et Français engagent la bataille des Dardanelles contre l'Empire ottoman de février 1915 à janvier 1916. L'aviation y est utilisée dans les opérations maritimes comme terrestres et les premières unités aéronavales alliées y font leur apparition pour effectuer des missions diverses.

Le rôle de l'aéronautique, ballons et avions, aux Dardanelles, demeure encore largement méconnu. Moins d'une centaine d'aéronefs au total, toutes nationalités confondues, sont engagés au cours de ces quelques mois, un nombre insignifiant face aux milliers d'hommes qui combattent au sol et à l'importance de la flotte alliée mobilisée pour cette opération. Pourtant, il s'agit de la première opération aéronavale de l'histoire du XXème siècle où les capacités d'emploi de l'aviation, après avoir été dans un premier temps sous-estimées par les deux camps en présence, n'ont cessé d'évoluer mois après mois jusqu'à la fin de la bataille. (suite dans un prochain Pleudihen Village)

Le comité de rédaction: I.Malabeux et J.Reungoat.

Les AMIS du PATRIMOINE – section Randonnée – Vendredi 25 mars : Sentier du Guinefort à Brusvily. 9 km. Départ à 9h. Contact : Pierre Chouin 02.96.83.33.43. chouin.pierre @ yahoo.fr

STADE PLEUDIHENNAIS

- Ven 25/03 - Champt Foot LOISIR. 30 Ans et Plus : Pas de match officiel.
- Samedi 26 Mars - Champt Jeunes de LIGUE. Journée : 14. U 15 A (PH) rejoignent le CS BEGARD 1, à 14h. Terrain synth. Championnats jeunes de DISTRICT. Journées : 14 et 06 phase 2. U 18 A (D1) se déplacent au GJ Val d'Arguenon PLANCOË 1, à 15h30. U 17 B (D2) rejoignent le FC BREHAND EVRON 3, à 16h00. Terrain synth. U 15 B (à 8) se déplacent à l'AS TREBRY 2, à 15h30. Foot à 8 de DISTRICT. U 13 A, U 12/13 B, U 12 A : Finales départementales Challenge Henri GUERIN. Ecole de Football. U 11 A-B, U 10 A-B : Voir le programme avec les encadrants. U 9 A-B-C-D, U 8 A-B-C-D, U 8 A-B-C-D : Entraînements de 10h à 12h.
- Dimanche 27 Mars - Champt SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Seniors A, Seniors B, Seniors C, Seniors C : Pas de match officiel.

AMICALE des SAPEURS POMPIERS – VIDE GRENIER - Dimanche 27 mars – salle des fêtes de Pleudihen. Installation à partir de 7h. Restauration sur place. Tarif : 1m=2.50€ ; 3m=5€. Inscription au 02.96.83.20.96

JUDO CLUB PLEUDIHEN - Dimanche 3 avril - Inter-club – salle des fêtes de Pleudihen. Petite restauration sur place.

ASSOCIATION NORD-BRETAGNE des PENSIONNES de la MARINE MARCHANDE (commerce et pêche). Dimanche 10 avril : Assemblée générale à Paimpol suivie d'un repas. Transport par car organisé avec participation financière de l'association. Renseignement et Inscription : Michel Coquart 02.96.83.22.78

SERVICE JEUNESSE : vacances de printemps, du 4 au 15 avril. Ouverture de l'accueil de loisirs (3 – 12 ans) : atelier cuisine, découverte, sportif... sortie forêt, équitation, piscine... et de l'espace ados (collégiens – lycéens).

Programme Espace Ados : Mardi 5 avril – RDV : 13h30. Laser game de St Malo. Prix : 14€. Jeudi 07 avril – RDV : 14h15. Cinéma Dinan. Prix : 6€. Vendredi 08 avril – RDV : 12h45. Chars à voile. Prix : 14€. Mardi 12 avril – RDV : 13h30. Karting des nielles St Méloir. Prix : 45€. Jeudi 14 avril – RDV : 14h15. Rafting, hot-dog et airboat. Prix : 12€. Vendredi 15 avril – RDV : 13h30. Bubble foot. Prix : 5€. Renseignements José Escanez 06.68.19.26.42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

CLUB des AINES - Vendredi 15 avril : Sortie vers Perros-Guirec, découverte Côte de Granit rose et village préféré des Français « Ploumanac'h ». Prix : 55 €/personne. Tel : 02.96.83.24.70

COMITE DE JUMELAGE PLEUDIHEN/ HERSCHBACH.

Comme chaque été, nous organisons un échange de jeunes avec notre commune jumelée en Allemagne. Cette année, c'est au tour des jeunes allemands d'être accueillis à Pleudihen, ils arriveront le mercredi 20 juillet au matin et repartiront le jeudi 28 juillet au soir. Ce sont des jeunes qui auront entre 11 et 16 ans et souhaitent tisser des liens avec un jeune français, afin de le recevoir chez lui en 2017. Parler allemand est un plus, mais n'est pas indispensable, le langage des jeunes étant universel.... Pendant toute la durée du séjour, le Comité de Jumelage organise des activités chaque jour pour le groupe, hormis le dimanche qui se déroule dans les familles d'accueil. Si vous souhaitez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 02 96 83 33 72, je serai ravie de répondre à vos questions! Sandrine DENOUAL.

Les AMIS du PATRIMOINE – La section THEATRE reprend leur rencontre au vue d'une nouvelle comédie qui serait donnée les 12, 13 novembre 2016. L'association propose et souhaite que ceux ou celles qui se sentent attirés par le théâtre n'hésitent pas à venir nous rejoindre. Les répétitions ont lieu une fois par semaine – salle Beaumarchais à 17h30. Possibilité de nous rencontrer. Contact : J.DENOUAL 06.76.50.45.88. M.PERRUSSEL 06.51.09.56.75. T.M.OGER 06.03.05.48.69. M.LELANDAIS 06.29.90.01.99.

Année scolaire 2016 – 2017 : offres d'emplois pour les temps d'activités

périscolaires. Vous êtes retraité ou en activité, vous avez des compétences (bricolage, modélisme, musique, danse, ping-pong, ...) et vous voulez en faire bénéficier les enfants (6 – 11 ans) scolarisés à Pleudihen. Merci de vous faire connaître le plus rapidement possible car la commune propose des emplois dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) pour l'année scolaire 2016 – 2017. Vous pouvez vous engager par cycle (entre 2 périodes de vacances) ou / et à l'année (lundi et/ou mardi et/ou jeudi et/ou vendredi de 14h45 à 16h15). Envoyez votre CV et votre lettre de motivation : Mairie de Pleudihen sur Rance – Monsieur le Sénateur-Maire – BP 15 – 22690 Pleudihen. Renseignements : 02.96.83.20.20. ou 06.68.19.26.42. (José Escanez) ou pleudihen.jeunesse@orange.fr